

Assemblée nationale

Ratification du Traité de Lisbonne - Discussion générale

Séance du 7 février 2008

M. Armand JUNG – Dans la presse régionale de ce matin, je ne trouve pas trace de notre débat. Pourtant, l'Europe est un des plus beaux combats de notre temps. Le traité de Lisbonne n'apporte pas tous les progrès que nous espérions. Mais pour la première fois, l'Europe est définie par un modèle de civilisation fondé sur des valeurs : la démocratie, l'État de droit, mais aussi l'égalité, la solidarité, la protection sociale et le développement durable. Toutes ces valeurs sont les nôtres, elles sont celles de la République.

Les socialistes ont été parmi les architectes de l'Europe, avec la conviction d'œuvrer pour la justice sociale et la grandeur de notre pays. J'ai bien conscience du doute qui s'est installé en mai 2005, car chaque jour, aux côtés des Strasbourgeois, et notamment des plus modestes, je ressens les inquiétudes, la méfiance et le tentation du repli sur soi.

Mais si nous voulons changer l'Europe, changeons de majorité en France et en Europe. Ne nous défaussons pas sur l'Europe de la responsabilité de tous nos maux. J'ai toujours combattu les thèses souverainistes véhiculées par les conservateurs mais parfois aussi par certains milieux de gauche. Ceux qui s'opposent aujourd'hui au traité de Lisbonne sont les mêmes qui, hier, dénonçaient la C.E.C.A., craignaient la réconciliation franco-allemande, accusaient l'Europe d'être une hydre supranationale, s'opposaient à l'adhésion de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce et ont absurdement stigmatisé le « plombier polonais » lors du débat référendaire, ce qui s'apparente à une forme de rejet de l'autre.

Mme Catherine COUTELLE et Mme Élisabeth GUIGOU – Très bien !

M. Armand JUNG – À Lisbonne, dans sa précipitation et sa volonté d'apparaître comme le « Zorro de l'Europe », le Président de la République a manqué l'occasion d'une rupture plus audacieuse. À sa conception de l'Europe comme une « France en grand », j'oppose une Europe citoyenne, sociale et solidaire, mais je regrette que le traité de Lisbonne ait abandonné tous les symboles, l'hymne européen, le drapeau européen qui a sa place dans cet hémicycle...

M. Hervé de CHARETTE, rapporteur – Très bien !

M. Armand JUNG – Strasbourg, symbole de la réconciliation franco-allemande et capitale parlementaire de l'Europe n'est pas mentionnée.

M. André SCHNEIDER – Très bien.

M. Armand JUNG – Le 2 juillet 2007, Nicolas Sarkozy déclarait : « il faut montrer que Strasbourg est la capitale de l'Europe et s'en donner les moyens ». Depuis, il n'y a pas eu de moyens supplémentaires, ni de reconnaissance symbolique.

Mais le traité de Lisbonne institutionnalise la charte des droits fondamentaux qui était l'un des combats de la gauche et de la confédération européenne des syndicats. Cette conquête essentielle pour une harmonisation sociale emporte à mes yeux toutes les préventions vis-à-vis des insuffisances du traité. C'est la principale raison pour laquelle tous les partis socialistes d'Europe ont décidé d'appeler à le voter.

Dès lors, le débat sur le recours à un référendum plutôt qu'à une procédure parlementaire est dépassé. Par principe, je suis plutôt favorable à la saisine directe des citoyens, mais proclamer « Référendum ! Référendum ! » en espérant secrètement le rejet du traité, est une posture qui mène à l'inaction et à l'isolement (*« Très bien ! » sur certains bancs du groupe UMP*).

Strasbourg, l'Alsace et la gauche sont mon engagement. Ils m'ont fait aimer l'Europe. C'est pourquoi j'ai voté, sans hésitation et sans reniement, la modification de la Constitution. Aujourd'hui, je voterai pour la ratification de ce traité qui est l'instrument d'une sortie de crise, car c'est l'urgence du moment (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur certains bancs du groupe UMP*).

M. André SCHNEIDER – Voilà un bon Alsacien !